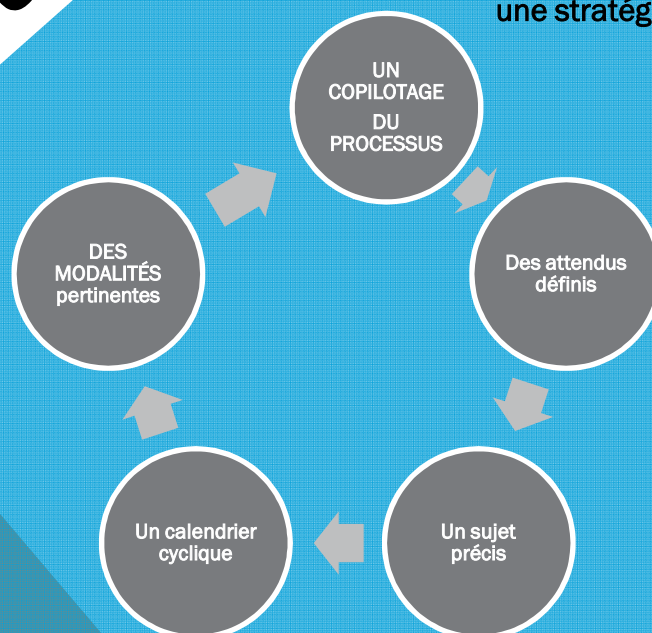


DESTANDAU Marie-Noëlle
Cheffe du pôle sport – DRDJSCS NA

CONFÉRENCE TERRITORIALE DU SPORT RETOUR D'EXPÉRIENCE - LES 3 PHASES CLÉS NOUVELLE-AQUITAINE

**La CTS : c'est une méthode
et un processus qui s'inscrit dans
la durée dont l'enjeu 1^{er} est :**

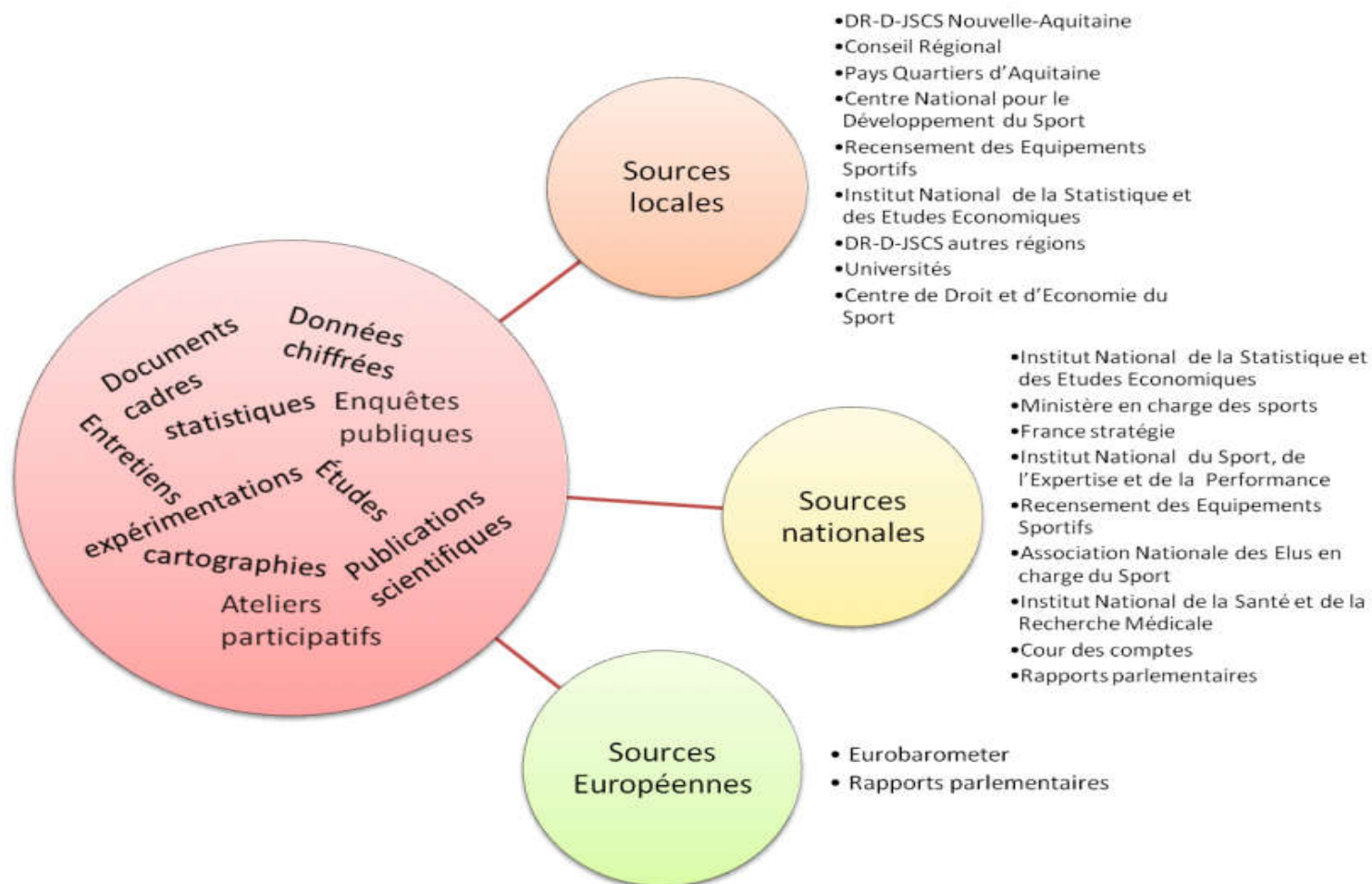
D'emporter l'adhésion des partenaires (collectivités territoriales et le mouvement sportif) à un projet commun pour aboutir à des orientations partagées et à une stratégie concertée.



1- LA PHASE D'ELABORATION



Un diagnostic croisé ...



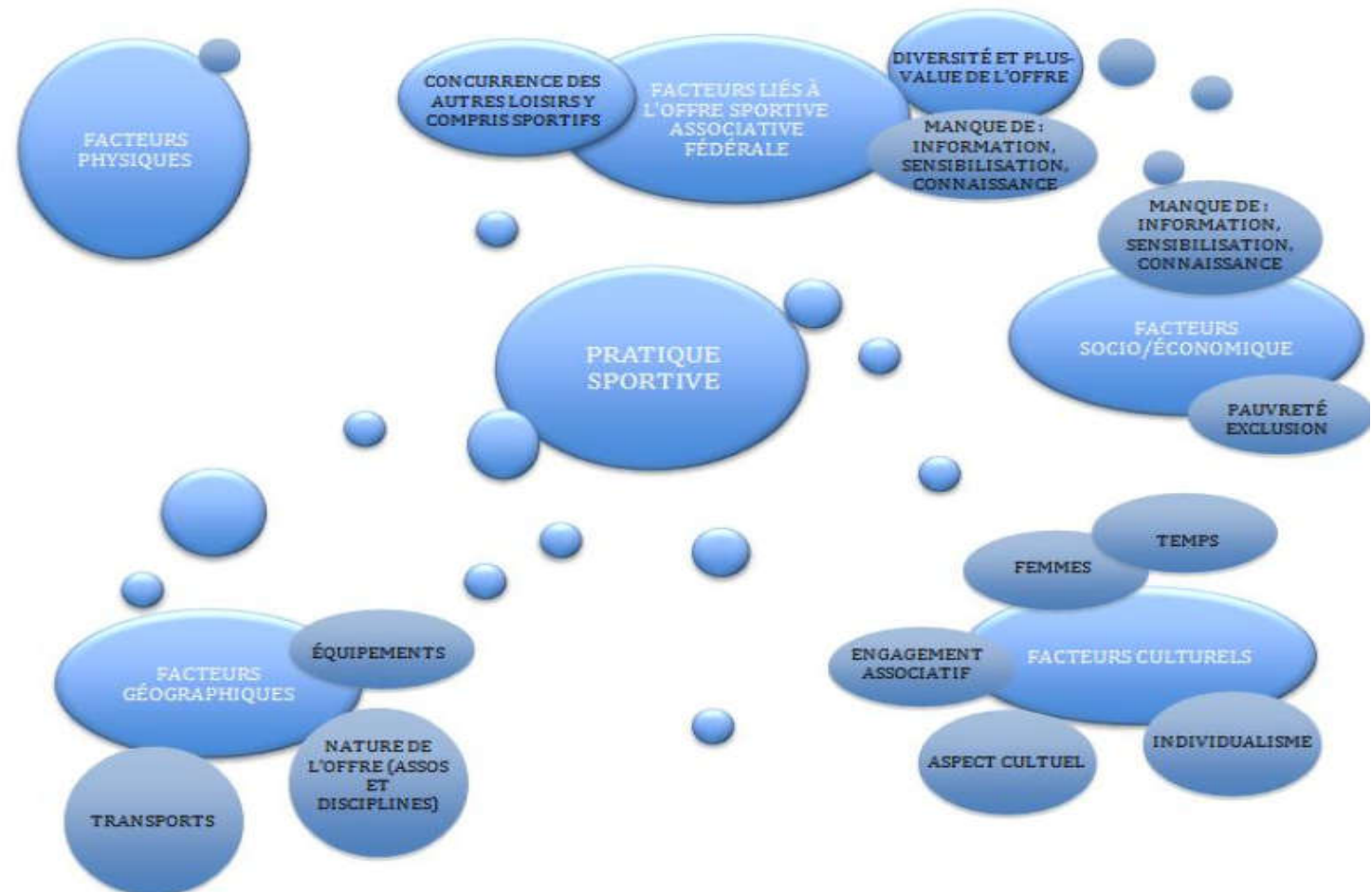
...et partagé .

Organisation d'ateliers participatifs sur des thématiques ciblées.



Illustration 3:
Ateliers participatifs

Caractérisation des facteurs d'éloignements de la pratique sportive, atelier participatif n°1,
juin 2015



2- LA PHASE D'APPROPRIATION



- Élaboration d'un classeur destiné aux comités régionaux et ligues, aux CTR/N, au MS et aux autres DR de France aux services de l'état D et R, à la préfecture, aux acteurs du diagnostic et membres de la CTS.....
- Formation interne pôle sport R puis agents des DD volontaires
- Co rédaction CR/DRD des actes de la CTS validés en commission permanente
- Co désignation CR/DRD, avec avis du CROS, des membres composant les 4 collèges de la CTS : Etat, mouvement sportif, collectivités, personnalités qualifiées (universitaires, sportifs de haut niveau...), acteurs économiques et sociaux, ainsi que des membres composant les 4 GT
- Présentation du diagnostic partagé + préconisations à la première plénière de la CTS pour partage, complétude et validation
- Conférence et communiqué de presse communs DRD/CR/CROS's

NB: CTS validée par le CR en assemblée plénière le 27 juin 2016





3- LA PHASE DE MISE EN ŒUVRE

- Co animation DRD et /ou CR de 4 GT chargés de mettre en œuvre les actions validées par la plénière:
 - GT1: le sport au féminin,
 - GT2: le sport de haut niveau,
 - GT3: l'accès aux équipements sportifs et son optimisation,
 - GT4: le SSBE
- Mise en place d'un copil restreint DRD/CR/CROS / co secrétariat
- Rédaction de différents outil « mode d'emploi », livrets du participant, réunion copil restreint en alternance des GT (1 fois /trimestre avec cpte rendu co validé), élaboration d'une veille doc (parution annuelle)
- Expérimentation sur un an d'une plateforme participative (ECHEC / ABANDON)
- Votation en ligne des priorités lors de la seconde CTS

CONFÉRENCE TERRITORIALE DU SPORT

Groupe de travail « sport de Haut-Niveau »

Bilan des réunions du GT SHN :

A partir des ses objectifs généraux : « 5 préconisations identifiées »

A Création d'une commission territoriale du sport de haut niveau regroupant les différentes instances en faveur d'une politique commune en matière de sport de haut niveau.

B Création d'une cellule opérationnelle dans le cadre du suivi individuel des SHN.

C Création d'un fonds de dotation en faveur des sportifs de haut-niveau.

D Mise en place d'un outil partagé du suivi-recensement des aides attribuées aux SHN (dans le cadre des collectivités territoriales)

E Création d'une cellule régionale pour renforcer le lien sport professionnel sport amateurs.

Groupes de travail :

Groupes de travail 1 : "Sport au féminin"

♦ Parmi les 10 propositions suivantes MERCI de retenir votre priorité :

- A) Créer des réseaux
- B) Communiquer et établir un répertoire des offres
- C) Créer un logo et un label sport féminin
- D) Travailler sur la communication
- E) Valoriser le sport féminin de haut niveau
- F) Identifier les freins à la pratique
- G) Mutualiser les créneaux, enfants/parents et construire des modes de garde
- H) Développer le sport en entreprise
- I) Développer des temps de pratique spécifique et adapté
- J) Amener une nouvelle pratique et l'organiser

1	10	12	15	20	21	23	26	30	32	34	35	36	37
38	40	41	45	45	47	48	49	50	51	52	54	55	57
58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	72
74	75	76	77	78	80	81	82	83	84	85	86	87	88

Veille documentaire SPORT Nouvelle-Aquitaine

CONFÉRENCE TERRITORIALE DU SPORT

ILLUSTRATION 1:

Votation sur le GT3:

++++1) Mettre en place/ généraliser un dialogue pluri-acteurs au niveau local.

+++2) Créer les conditions pour une meilleure utilisation des équipements sportifs des écoles, collèges et lycées, hors temps scolaire.

3) Mesurer objectivement les aspirations de tous les acteurs, propriétaires, gestionnaires, décideurs et tous les types d'utilisateurs / pratiquants sportifs.

++4) Mettre a disposition /créer des documents types (conventions, responsabilités,...).

++5) Prendre en compte la dimension éducative sur les questions de fonctionnement et d'entretien des équipements sportifs.

++6) Valoriser, susciter et promouvoir les solutions d'accès facilitantes et innovantes. L'accès libre et gratuit ou tarif préférentiel/forfaitaire, les systèmes de politique tarifaire préférentielle dans les transports en commun



ILLUSTRATION 2:

COMPOSITION ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Collège 1 : le mouvement sportif (20)

3 représentant(e)s des CROS,
4 représentant(e)s des CDOS,
6 représentant(e)s des disciplines sportives (ligues ou fédérations),
4 représentant(e)s de grands clubs omnisports,
3 organisateur (trice)s de manifestations sportives.

Collège 2 : les institutions publiques (20)

4 représentant(e)s de l'Etat (DR-DJSCS, Rectorat, ARS et Direccte),
6 représentant(e)s des conseils départementaux,
10 représentant(e)s de communes ou d'EPCL.

Collège 3 : personnalités qualifiées (20)

5 sportif(ve)s ou ancien(ne)s sportif(ve)s de haut niveau,
5 universitaires,
2 représentant(e)s des CREPS,
1 médecin du sport,
3 journalistes sportifs représentant la presse quotidienne régionale et la presse audiovisuelle,
3 opérateurs de tourisme sportif

Collège 4 : acteurs économiques et sociaux, représentants de la société civile et usagers (20)

7 représentant(e)s de sociétés sportives,
8 représentant(e)s des acteurs économiques et sociaux,
5 représentant(e)s des Parcs Naturels Régionaux.